



Les + de la formation ?

Cette formation en moulin oléicole permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne de transformation des olives, du process de trituration à la qualité et à la traçabilité des huiles, jusqu'à la conduite opérationnelle du moulin.

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS

Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

- Organiser la transformation journalière dans l'atelier
- Mettre en œuvre un process de fabrication de produit à base de fruits

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Du 12/10/2026 au 25/11/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

91h soit 13 jours en
discontinu – formation en
présentiel et modularisable

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référént handicap A. VAL
aurore.val@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

SEM 1 LE MOULIN OLEICOLE 35H

Les moulins, lexique, les types
Le process de trituration
Gestion de la chaîne de transformation
Gestion de de pannes et maintenance 1er niveau
Les chaînes de production

SEM 2 QUALITE ET TRAÇABILITE DES HUILES 35H

La traçabilité
Composition chimique huiles et assemblages
Qualité des huiles : le process de dégustation
Conditionnement, stockage et étiquetage

SEM 3 CONDUITE DE MOULIN 21H

Mise en pratique de l'ensemble de la chaîne de production



Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation. Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations. Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-
remy@educagri.fr
0432620161

